

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 04/03/2010 - 12:07

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Poissy

Correspondant : Mlle Sylvestra AVODE, Services de la Commande Publique - Marchés Publics - Place de la République BP 3081, 78303 Poissy Cedex, tél. : 01 39 22 56 53, télécopieur : 01 39 22 56 58, courriel : commandepublique@ville-poissy.fr, adresse internet : <http://www.achatpublic.com/apc3/>

Objet du marché : Mise en oeuvre d'un atelier santé ville.

La mise en oeuvre d'un Atelier santé Ville s'inscrit dans le cadre du contrat urbain de cohésion social (CUCS) et de sa thématique « santé » et fait suite à un diagnostic local de santé. L'analyse portée lors de ce diagnostic local a permis de mieux rendre compte de toutes les dimensions que revêt la santé. La santé ne peut plus être pensée comme une entité cloisonnée mais elle doit être indissociablement pensée avec le social.

Pour se faire une articulation sur trois niveaux doit s'opérer :

- Une articulation entre des domaines d'action : sanitaire, social, éducatif ;
- Des articulations territoriales : locale, départementale, régionale ;
- Une articulation entre registres de compétences : mairie, professionnels, habitants.

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Commune de Poissy

Caractéristiques principales :

- Le marché est décomposé en 3 phases définies comme suit :
 - Phase n° 1 : Prise de connaissance / Diagnostic et sensibilisation des acteurs concernés par le dispositif Atelier Santé Ville,
 - Phase n° 2 : Elaboration d'un projet Atelier santé Ville et d'un programme d'actions,
 - Phase n° 3 : Mise en oeuvre de l'atelier Santé Ville et rédaction de la Lettre Information Santé.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montant estimatif du marché : 55 000 euro(s) TTC

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 mai 2010

Cautionnement et garanties exigés : Conformément à l'article 87 du CMP, une avance est prévue au titre de ce marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement : ressources propres (budget communal)

Paiement : délai global de paiement à 35 jours puis 30 jours à partir du 01/07/2010, par virement administratif en application de l'article 98 du CMP et du décret 2002-232 du 21.02.2002 modifié par les décrets 2008-408 du 28.04.08 et 2008-1355 du 19.12.2008; versements d'acomptes dans les conditions fixées à l'article 91 du CMP; prix fermes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le règlement de la consultation précisera que la forme du groupement choisie par le pouvoir adjudicateur pour l'éventuelle attribution d'un marché à un groupement sera un groupement solidaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, établie sur papier ou sur l'imprimé DC 4.

Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner ou DC5.

L'imprimé DC6 ou la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimilé.

L'imprimé DC 7 ou attestations sur l'honneur que l'opérateur économique a bien satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché.

Présentation d'une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

-Expériences en matière d'accompagnement et de gestion de dispositif Atelier Santé Ville, du diagnostic à la mise en oeuvre.

-Expérience dans l'animation de dispositifs de concertation et dans l'analyse des projets de santé au regard des enjeux de la Politique de la ville serait particulièrement utile.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du code des marchés publics ou du I de l'article 17 du décret du 30 décembre 2005, l'opérateur économique se portant candidat produit les mêmes documents concernant lesdits opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés par le PA dans la candidature. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités desdits opérateurs économiques pour l'exécution du marché, l'opérateur économique se portant candidat produit un engagement écrit de chacun de ces opérateurs économiques.

Commentaire sur les justifications : A titre indicatif, les informations demandées ci-dessus sont reprises dans les formulaires téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.finances.gouv.fr>.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (30 %)

- Prix de l'offre (50 %)
- Délais d'exécution (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 avril 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2010/063

Renseignements complémentaires : Procédure adaptée ouverte.

Les variantes ne sont pas autorisées. La prestation n'est pas réservée à une profession particulière. Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation. Le marché n'est pas réservé. Pas d'enchères électroniques.

Date limite de remise des candidatures et des offres : 2 avril 2010 à 12h00

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Dossier de consultation des entreprises délivré gratuitement, soit par voie électronique (www.achatpublic.com/apc), soit par les services de la Commande Publique - Marchés Publics, 12 bis rue du 11 Novembre 1918, 78303 Poissy Cedex, FRANCE (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe FORSUP Entreprises par courriel sur support@achatpublic.com ou par téléphone au 0892 23 21 20 (0,337 euros/Mn) qui les aidera à s'enregistrer et leur expliquera le cadre de la démarche.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78111 Versailles, tél. : 01-39-20-54-00, télécopieur : 01-39-20-54-22.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché (article L 551-1 du Code de Justice Administrative).
- un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché (article L. 521-1 du Code de Justice Administrative).
- un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché (acte détachable du marché). Si ce recours est introduit conjointement à un référé- suspension, il doit être introduit avant la signature du marché.
- un recours de plein contentieux peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché. Cette décision fera l'objet d'une publicité sur le site de la ville de Poissy.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 mars 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Mme Anne FEVRIER , VILLE DE POISSY, Service Politique de la Ville, 78303 Poissy, tél. : 01 39 22 53 99, courriel : afevrier@ville-poissy.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Correspondant : Mlle Sylvestra AVODE , VILLE DE POISSY, Place de la République - Services de la Commande Publique - Service Marchés Publics, 78303 Poissy, tél. : 01 39 22 56 53, télécopieur : 01 39 22 56 58, courriel : commandepublique@ville-poissy.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : VILLE DE POISSY, Service de la Commande Publique - Marchés publics - 12 bis rue du 11 novembre 1918 - 78303 POISSY

CEDEX, 78300 Poissy, adresse internet :

http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2010_Y697Uu8an8

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Dossier de consultation des entreprises délivré gratuitement, soit par voie électronique (www.achatpublic.com), soit par le service de la Commande Publique - Marchés publics 12 bis rue du 11 novembre 1918 - 78303 POISSY CEDEX (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe ACHATPUBLIC par mail sur support@achatpublic.com ou au 0892 23 21 20 (0,337 cts d'euro par minute) qui les aidera à s'enregistrer gratuitement et leur expliquera le cadre de la démarche.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **322775**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 78 - Yvelines

Rappel 1: 91 - Essonne

Rappel 2: 92 - Hauts-de-Seine

Rappel 3: 95 - Val-d'Oise

Classification CPF : 73 85 91

Site internet du BOAMP Publication intégrale

Département : 78 - Yvelines

Classification CPF : 73 85 91

DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE

Numéro d'abonnement : S1122063P